Mobilité douce

Sierre

Bon à savoir

La vitesse moyenned'un piéton est d'environ 5 km/h, soit 500 m. parcourus en à peine 6 minutes.

Le temps de parcours à vélo est encore 4 fois plus court.

Marcher, c'est aussi l'occasion de découvrir la ville et de faire des rencontres.

Marcher, c'est gratuit et écologique.

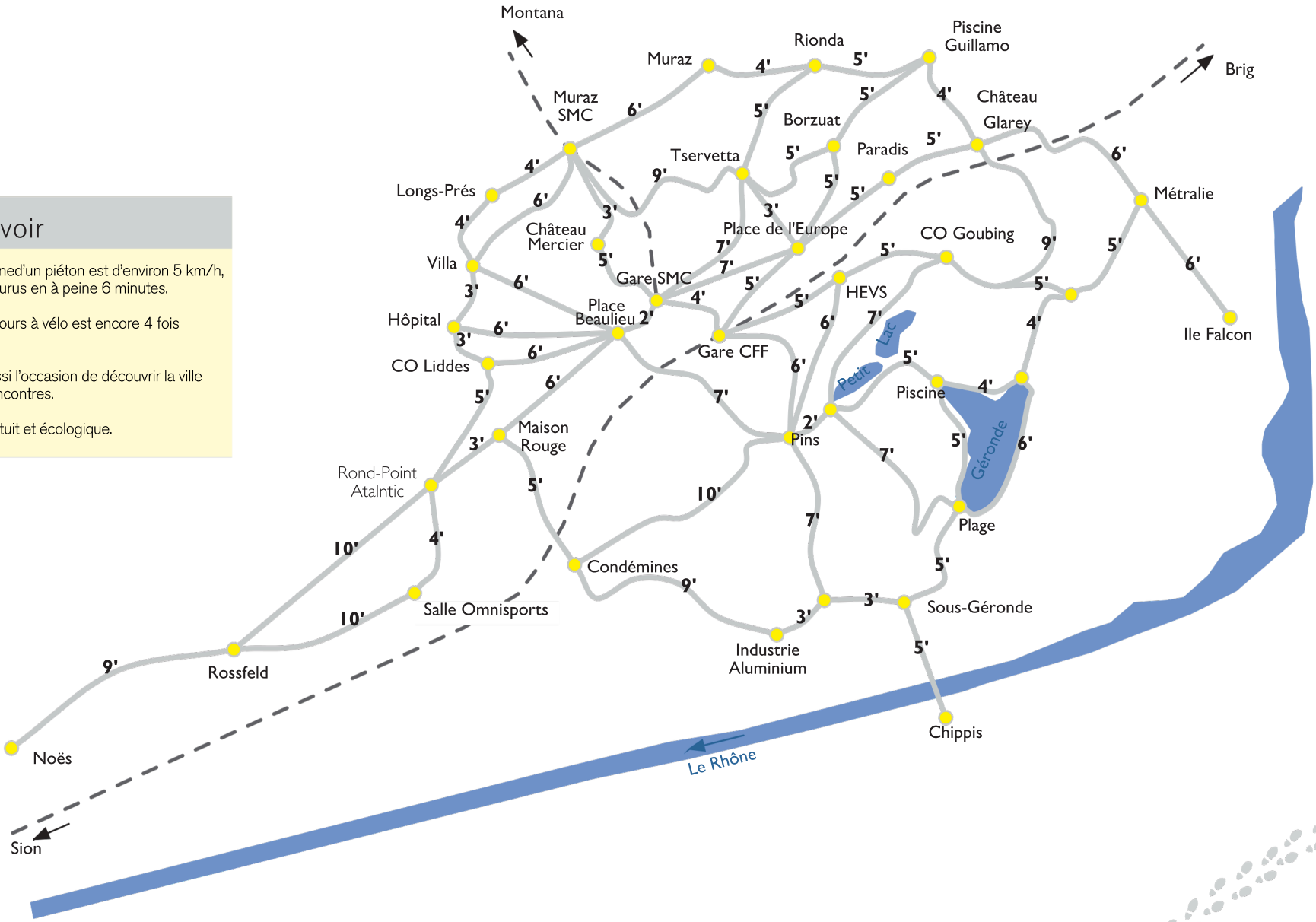

La marche

Entièrement naturel et gratuit

L'office fédéral de la santé publique recommande au moins 30 minutes de marche par jour. Rien de tel pour améliorer le souffle, lutter contre l'obésité et le stress ou simplement pour faire des rencontres. On peut très facilement combiner la marche avec les rollers ou la trottinette.

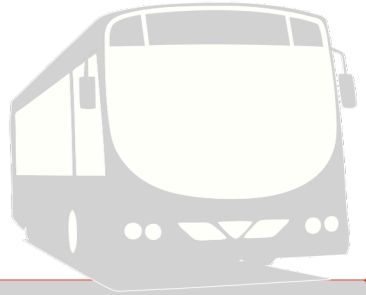

Le bus

Le transport urbain par excellence

Le réseau des bus urbains assure une desserte de la ville et de Noës avec un passage cadencé chaque vingt minutes en général. Les réseaux régionaux permettent de rayonner autour de Sierre vers les villages avoisinants de la plaine, du Val d'Anniviers, de la Noble et de la Louable Contrée. Un service de nuit fonctionnant en fin de semaine complète cette offre également pour les amateurs de vie nocturne.

Transports publics urbains *de la ville de Sierre*

Sur www.bus-sierrois.ch retrouvez les horaires, plans et toutes les infos concernant les bus sierrois.

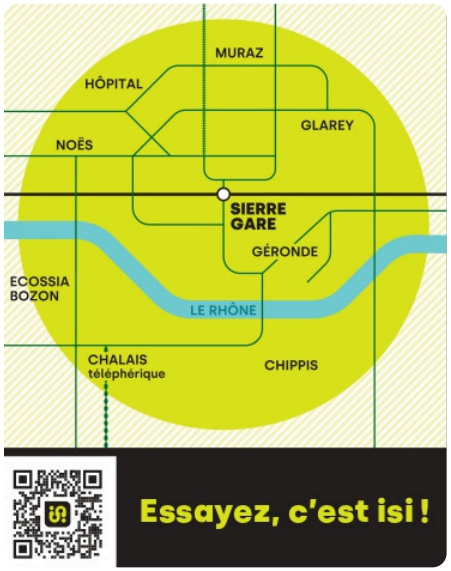

Le vélo en libre-service

Une formule très appréciée

Vous aussi, succombez au charme de la petite reine en libre-service en enfourchant l'un des nombreux vélos ou vélos électriques qui vous attendent dans les stations réparties sur tout le territoire de Sierre et dans les communes du Valais central. Vous pouvez opter pour un abonnement ou pour la formule "spontanée" sans cotisation annuelle. Toutes les informations sur l'application "velospot" ou sur www.velospot.ch.

Le train

Ponctuel,rapide et économique

La Ville de Sierre met à disposition des cartes de libre passage sur la totalité du réseau CFF. Vous pouvez, par le biais de cette acquisition, vous déplacer pendant une journée en transports publics dans toute la Suisse. L'achat se fait au guichet de l'office du tourisme (les réservations ne sont pas possibles).

Le taxi 0900 39 60 00

C'est le numéro unique pour tous les taxis sierrois

Un 0900 très facile à retenir, puisqu'il est suivi de 3960, comme le code postal de Sierre. Ce service a été mis en place par la Commune qui gère les conditions et modalités d'exploitation des services de taxis sur son territoire. Vous pouvez ainsi appeler un taxi à toute heure du jour et de la nuit à l'aide d'un seul numéro.

Mobility (CarSharing)

Quand la voiture reste irremplaçable…

Le service Mobility est disponible à Sierre. Il propose la mise à disposition de cinq voitures à proximité directe de la gare. Une formule flexible et rentable dans laquelle vous ne payez que le coût réel de vos trajets ; le carburant, le service et les assurances sont gérés de manière simple et pratique. Et puis, nul besoin de vous inquiéter pour votre place de parc ou l'entretien de votre véhicule Mobility s'occupe de tout ! Rendez-vous sur www.mobility.ch